

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6221  
8 mars 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 8 MARS 1965, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

Je voudrais appeler votre attention sur un discours prononcé le 2 mars 1965 par monseigneur Makarios au cours de sa tournée officielle des camps militaires grecs; il aurait fait à cette occasion la déclaration suivante :

"Nous sommes unis dans la lutte que nous menons pour assurer la sécurité et l'intégrité de notre île ainsi que son union avec la Grèce, notre patrie. Les Chypriotes grecs aspirent depuis des générations à l'Enosis qui est un de leurs plus chers espoirs. Les aspirations et la persévérance d'innombrables générations de Grecs ne sauraient vous laisser indifférents. Chaque instant qui passe contribue à forger notre destinée et cette destinée ne peut avoir d'autre signification que l'Enosis. Elle ne peut être autre chose que l'union avec la Grèce dont Chypre constitue une partie inséparable et indivisible. Pendant trois millénaires la civilisation chypriote a été intimement liée à la grande civilisation grecque. L'île vit maintenant dans l'attente du moment historique où l'Enosis deviendra une réalité. Mais la Grèce s'est unie à Chypre avant que Chypre ne puisse s'unir à elle. La Grèce a envoyé ses fils combattre et, s'il le faut, périr pour leurs frères bien-aimés de l'île."

Cette déclaration impudente mais sincère devrait contribuer à dissiper les derniers doutes quant aux intentions véritables des Chypriotes grecs et à l'entière complicité du Gouvernement grec dans le plan infâme mis en oeuvre contre la population turque de Chypre en décembre 1963.

Comme je l'ai déclaré devant l'Assemblée générale le 26 janvier 1965 (A/PV.1323), "l'annexion de l'île par la Grèce et la domination ainsi que l'asservissement des Turcs par les Grecs à Chypre ne sauraient être acceptées par le Gouvernement turc et ne le seront jamais".\*

\* Traduction provisoire.

S/6221  
Français  
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Orhan ERALP

-----

